

Image not found or type unknown



Enfants issus d'un premier mariage et pas d'héritage

Par **michel**, le **17/10/2010** à **13:40**

Bonjour, nous sommes deux enfants issus d'un premier mariage, notre père est décédé en 2001 mais il était remarié sans autre enfant. En tant qu'héritiers directs nous n'avons été consultés par aucun notaire et n'avons absolument rien perçu alors qu'il y avait des biens. Pouvez-vous me renseigner à ce sujet s'il vous plaît.